

L'INDUSTRIE FRANÇAISE : UN DÉFI DE TAILLE

Stéphane Colliac

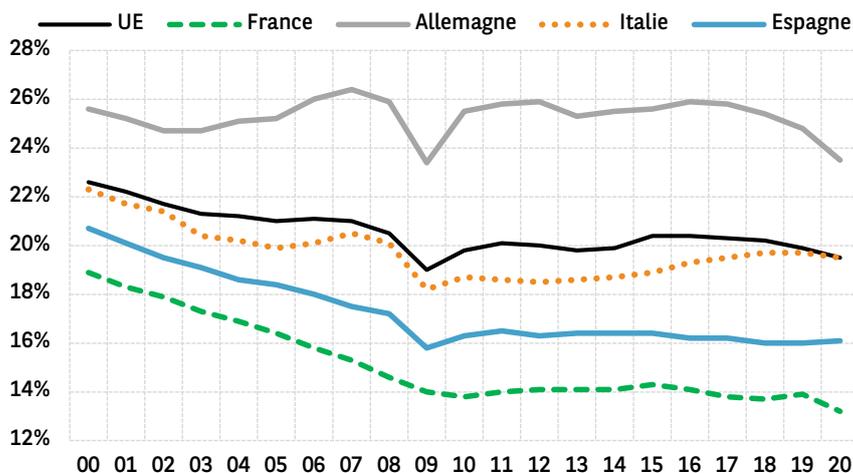
Le thème de la désindustrialisation est souvent abordé en France. De fait, l'industrie manufacturière ne représente aujourd'hui plus que 13% du PIB et 12% de l'emploi salarié (contre près de 19% et 15% respectivement en 2000).

L'industrie française a vu ses capacités de production culminer au début des années 2000, avant de connaître de multiples décrochages, en même temps que l'emploi industriel diminuait et que le déficit commercial se creusait.

Les capacités de production se sont encore réduites ces dernières années et sont inférieures de près de 20% à ce qu'elles étaient au début des années 2000. Alors que les carnets de commande sont globalement les mêmes qu'en 2018, les capacités de production sont près de 6% en deçà. Cela peut expliquer pourquoi l'industrie française peine à répondre à la demande.

La reconstitution des capacités de production est possible. Deux conditions sont nécessaires : le coût du travail et un environnement propice à l'investissement des entreprises.

UNION EUROPÉENNE : POIDS DE L'INDUSTRIE DANS LE PIB



GRAPHIQUE 1

SOURCE : EUROSTAT

L'INDUSTRIE, SYMPTÔME D'UN DÉCROCHAGE ASSEZ ANCIEN

La désindustrialisation est une thématique souvent abordée pour décrire l'une des manifestations d'un déclin relatif de l'économie française. La baisse du poids de l'industrie dans le PIB est tout à fait naturelle eu égard au développement des services. Toutefois, la France a connu une baisse plus forte qu'en l'Allemagne ou même qu'en Italie (graphique 1) : l'écart est passé de 7 à 10 points en 20 ans dans le premier cas, et de 3 à 6 points dans le second.

De plus, l'emploi industriel s'est lui aussi contracté, à partir de 2001, bien que cette baisse continue se soit interrompue à partir de 2017. Toutefois, l'industrie est l'une des branches à avoir le moins bénéficié du rebond de l'emploi post-Covid, malgré une situation globalement favorable par ailleurs sur le marché du travail français. Au 4^e trimestre 2021, l'emploi industriel était encore inférieur de près de 40 000 emplois par rapport à la fin 2019, contre un niveau supérieur de près de 65 000 et 220 000 emplois respectivement dans la construction et le tertiaire marchand.

Cet article vise à évaluer si la période récente a vu la désindustrialisation se stabiliser ou reprendre. Cela n'exclut pas une augmentation de la valeur ajoutée dans l'industrie et un accroissement de sa productivité, mais il semble que sa taille se soit réduite, comme le suggère une production industrielle inférieure de près de 10% fin 2021 à son niveau d'il y a vingt ans.

Les capacités de production de l'industrie française constituent un indicateur objectif pour répondre à la question d'une désindustrialisation. Elles peuvent se déduire du taux d'utilisation des capacités de production et de l'indice de la production industrielle.

Ce calcul montre effectivement une forte réduction de ces capacités de production au regard du pic connu dans les années 2000 (graphique 2), nonobstant des variations ponctuelles au cours desquelles les capacités sont davantage mises en sommeil que détruites. Sur ces vingt dernières années, la baisse de la taille de l'industrie n'est pas simplement relative (en comparaison d'autres pays où elle augmenterait) mais se remarque même en absolu.

Les crises jouent un rôle destructeur sur ces capacités, qui ne se reconstituent *a posteriori* que très partiellement. La répétition de chocs a ainsi joué avec, à chaque fois, un effet d'hystérèse : absence de retour à la situation pré-crise. Cela n'exclut pas une ré-augmentation partielle après chaque crise, mais celle-ci n'a, à chaque fois, pas permis de reconstituer pleinement les capacités.

En parallèle, dans les secteurs dont les capacités ont diminué, les importations ont augmenté et la balance commerciale s'est creusée, contribuant au décrochage du déficit commercial total français (graphique 3). Ainsi, en 2021, le déficit sur les biens industriels (hors agroalimentaire) a atteint près de 50 milliards d'euro, pour un déficit commercial total de près de 85 milliards.

DES CAPACITÉS DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE DE NOUVEAU EN BAISSÉ SUR LA PÉRIODE RÉCENTE

Après une longue atonie dans la première partie des années 2010, l'industrie a semblé connaître un regain d'activité à partir de 2016, tant en termes de capacités de production que d'emploi. En parallèle, une forte accélération de la croissance française (et étrangère) a fourni un terreau favorable.

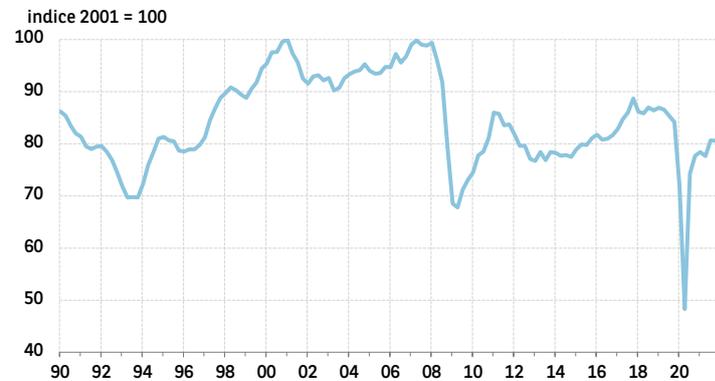
Toutefois, fin 2019, les capacités de production étaient déjà de plus de 2% inférieures à celles de fin 2018 (graphique 4). Une première baisse, donc, même si la période de pandémie semble avoir joué un effet accélérateur. *In fine*, les capacités de production sont aujourd'hui de près de 6% inférieures à leur niveau de 2018.

Nonobstant cette situation, les carnets de commande dans l'industrie manufacturière se sont largement regarnis, pour retrouver, avec cinq mois de production, leur niveau de 2018 (graphique 4). L'industrie apparaît donc en sous-capacité pour y répondre. Cela peut contribuer à l'allongement des délais de livraison, s'ajoutant à d'autres freins (dont les pénuries de semi-conducteurs, plastiques, métaux ou emballage).

Le point de départ de cette inversion de tendance est à rechercher en 2018, où des problématiques spécifiques à certains secteurs sont apparues. À l'époque, la demande des ménages commence à s'éroder, surtout en raison de la hausse du pétrole qui affecte leur pouvoir d'achat. La production des entreprises ne s'ajuste pas immédiatement, ce qui entraîne un accroissement des stocks (graphique 5). Ce phénomène est particulièrement visible dans l'automobile où, pendant plusieurs mois, la production reste supérieure aux nouvelles immatriculations.

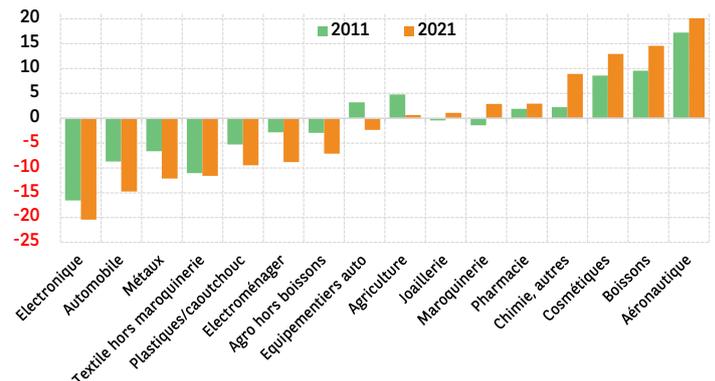
La réglementation, ensuite, a pesé sur la demande encore un peu plus. À partir de septembre 2018, la mise en œuvre de la norme WLTP (*Worldwide harmonised Light vehicles Test Procedure*) dans l'automobile a fait plonger la production automobile allemande, avec un contrecoup sur les entreprises françaises de la filière. La

FRANCE : CAPACITÉS DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE



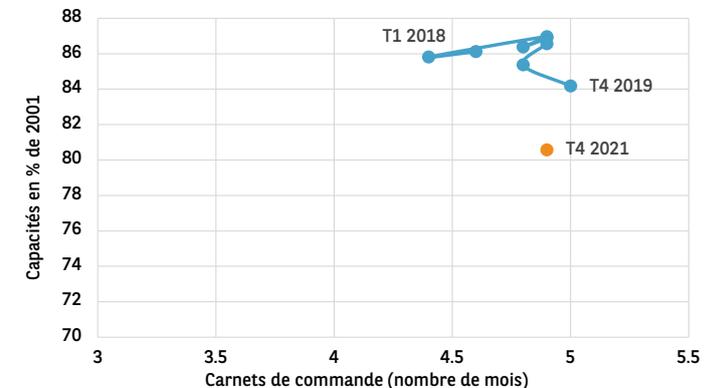
GRAPHIQUE 2 SOURCES : BANQUE DE FRANCE, INSEE, CALCULS BNP PARIBAS

FRANCE : BALANCE COMMERCIALE PAR SECTEURS (MDS EUR)



GRAPHIQUE 3 SOURCES : DOUANES, CALCULS BNP PARIBAS

FRANCE : CARNETS DE COMMANDE VS. CAPACITÉS DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE



GRAPHIQUE 4 SOURCES : BANQUE DE FRANCE, INSEE, CALCULS BNP PARIBAS

construction résidentielle a, quant à elle, subi le rétrécissement du champ d'application des mesures gouvernementales (loi Pinel notamment) aux seules zones tendues. De plus, la métallurgie et les plastiques/caoutchouc ont été affectés par la baisse de la demande de ces deux secteurs, qui constituent leurs principaux débouchés. S'y sont ajoutées des problématiques sectorielles spécifiques, comme la crise du secteur du papier.

Les défaillances d'entreprises dans ces secteurs se sont par conséquent accrues et des capacités de production ont donc été détruites. Par la suite, le bonus/malus automobile s'est encore renforcé début 2020, ce qui a conduit les constructeurs à réduire leur production. Juste après, la crise de la Covid-19 a renforcé l'incertitude économique, conduisant les entreprises à réduire encore plus leurs capacités de production, notamment dans la filière aéronautique.

Or, la demande a rebondi de façon plus prononcée et plus rapide que prévu, sans que les entreprises n'y soient tout à fait préparées. Ainsi, le PIB a été en 2021 supérieur de près de 3% à ce que, par exemple, le FMI anticipait en octobre 2020. Ce retard lié à des anticipations trop conservatrices a été renforcé par un contexte international de pénuries et d'allongement des temps de livraison. Tout cela s'est traduit par une faiblesse persistante des stocks de produits finis (graphique 5).

Depuis, les entreprises ont largement investi pour tenter de compenser ce retard en termes de capacités. C'est l'un des motifs de la croissance de leur formation brute de capital fixe ces derniers trimestres, avec notamment les deux postes « biens » et « construction » (graphique 6). Toutefois, cela n'a permis de combler qu'une petite partie de la perte de capacités de production intervenue à partir de 2018.

LE COÛT DU TRAVAIL : USUAL SUSPECT, MAIS PAS LE SEUL

La dégradation de la balance commerciale au cours des années 2000 et la réduction concomitante du poids de l'industrie dans le PIB ont débuté dans une période de croissance économique.

Des relocalisations d'activité vers les pays d'Europe centrale sont intervenues à cette période, après leur intégration à l'Union européenne; période à partir de laquelle ces pays ont bénéficié de fonds européens et ont vu l'investissement étranger nettement augmenter.

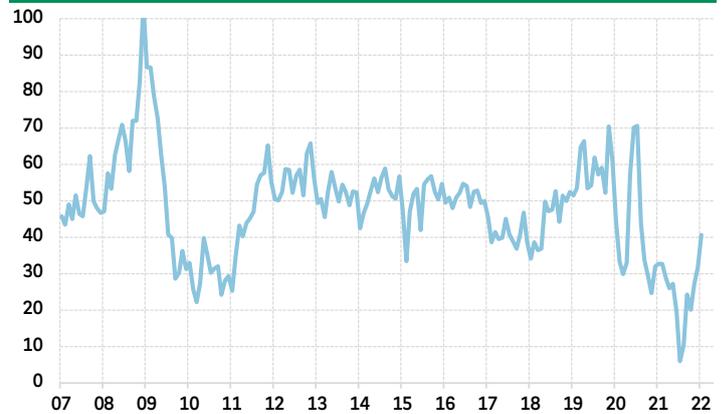
Plus généralement, une des causes identifiées du décrochage de l'industrie française est la hausse du coût du travail, qui a été significative jusqu'en 2012 (graphique 7).

Sa hausse a été plus conséquente qu'en Allemagne, où sa croissance s'est fortement modérée à la suite des réformes de l'administration Schröder (réformes Hartz notamment) du marché du travail.

Au cours de la décennie suivante, la tendance des évolutions de salaires s'est plutôt inversée. L'Allemagne a vu la croissance des salaires s'accélérer en raison d'un faible taux de chômage. A contrario, la persistance du chômage a limité les hausses de salaires en France, tandis que diverses mesures visaient à baisser les charges (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, Pacte de Responsabilité), d'où une relative stabilité du coût du travail (charges comprises) entre 2012 et 2017, qui a permis de combler le retard pris précédemment en termes de coût salarial unitaire sur l'Allemagne.

Cette période a permis la reconstitution de près de 10% des capacités de production dans l'industrie entre 2015 et 2018. Soutenant cette dynamique et celle de l'emploi, l'investissement des entreprises a, enfin, redémarré sur cette période avec deux soutiens complémentaires : la faiblesse des taux d'intérêt due au programme d'assouplissement

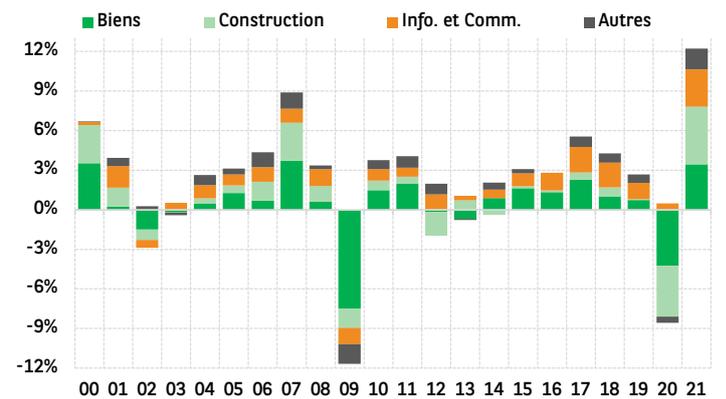
FRANCE : INDICE DE STOCKS DANS L'INDUSTRIE



GRAPHIQUE 5

SOURCES : INSEE, CALCULS BNP PARIBAS

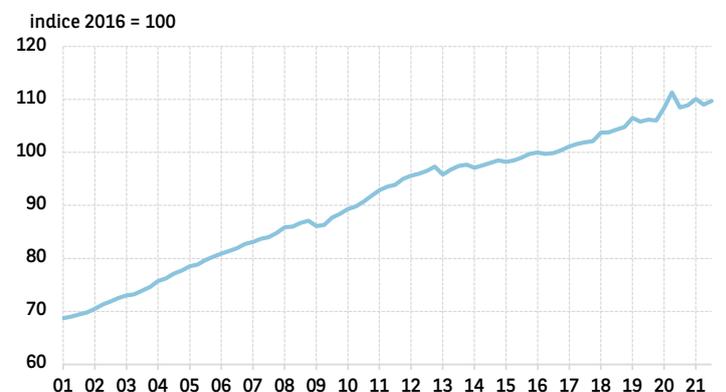
FRANCE : CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES



GRAPHIQUE 6

SOURCE : INSEE

FRANCE : INDICE DE COÛT DU TRAVAIL PAR HEURE TRAVAILLÉE DANS L'INDUSTRIE (CHARGES COMPRISES)



GRAPHIQUE 7

SOURCE : INSEE



(*Quantitative easing*) de la BCE et la mesure de suramortissement permettant à des entreprises de réduire leur impôt sur les sociétés en raison d'un investissement productif.

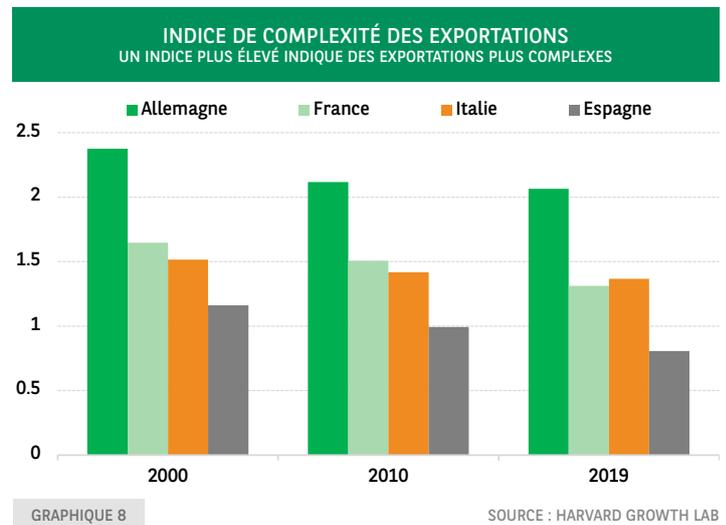
Lorsqu'on aborde la stabilisation des capacités de production dans l'industrie après 2018, le rôle du coût du travail est plus difficile à établir, la période ayant été in fine assez brève avant que la crise de la Covid-19 ne survienne. Toutefois, l'emploi industriel avait déjà cessé de progresser au 2^e semestre 2019, avant que la crise sanitaire ne l'affecte davantage.

Lorsqu'on la compare avec l'Allemagne, il apparaît clairement que la France est davantage soumise à la concurrence étrangère que son voisin. Ses exportations sont moins complexes et concernent donc des biens (ou des niveaux de gammes) qui font face à la concurrence de davantage de pays (graphique 8). L'argument de la compétitivité coût a donc plus d'importance, ce qui montre que sa maîtrise est une condition nécessaire à une réindustrialisation.

Depuis la mi-2020, l'effort d'investissement des entreprises s'est accéléré, augurant d'une évolution positive des capacités de production industrielles françaises. Il reste que, dans une période où les taux d'intérêt devraient remonter, cet effort devrait devenir plus coûteux. Afin de ne pas casser cette dynamique, des mesures incitatives à l'investissement et plus généralement à la localisation en France pourraient s'avérer pertinentes.

Stéphane Colliac

stephane.colliac@bnpparibas.com





CONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou thématiques.



EMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes.



PERSPECTIVES

Analyses et prévisions axées sur les économies développées.



ECOFASH

Un indicateur, un évènement économique majeur.



ECOWEEK

L'actualité économique, les récentes orientations, les indicateurs commentés, le calendrier, les prévisions.



ECOTV

Les interviews mensuels de nos économistes qui décryptent l'actualité économique.



ECOTV WEEK

Une vidéo sur les principaux sujets de la semaine.



EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique.

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche et d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquels il a été élaboré.

BNP Paribas est en France constituée en société anonyme. Son siège est situé au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris. Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

Pour certains pays de l'Espace Economique Européen :

Le présent document a été approuvé en vue de sa publication au Royaume-Uni par BNP Paribas Succursale de Londres. BNP Paribas Succursale de Londres est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et autorisée et soumise à une réglementation limitée par la Financial Services Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails de l'autorisation et de la réglementation par la Financial Services Authority.

Le présent document a été approuvé pour publication en France par BNP Paribas SA, constituée en France en société anonyme et autorisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009, Paris, France.

Le présent document est distribué en Allemagne par BNP Paribas Succursale de Londres ou par BNP Paribas Niederlassung Francfort sur le Main, une succursale de BNP Paribas S.A. dont le siège est situé à Paris, France. BNP Paribas S.A. Niederlassung Francfort sur le Main, Europa Allee 12, 60327 Francfort, est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et est autorisée et soumise à une réglementation limitée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Etats-Unis : le présent document est distribué par BNP Paribas Securities Corp., ou par une succursale ou une filiale de BNP Paribas ne bénéficiant pas du statut de broker-dealer au sens de la réglementation américaine. BNP Paribas Securities Corp., filiale de BNP Paribas, est un broker-dealer enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission et est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et d'autres bourses principales. BNP Paribas Securities Corp. n'accepte la responsabilité du contenu d'un document préparé par une entité non américaine du groupe BNP Paribas que lorsqu'il a été distribué à des investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp.

Japon : le présent document est distribué au Japon par BNP Paribas Securities (Japan) Limited, ou par une succursale ou une entité du groupe BNP Paribas qui n'est pas enregistrée comme une maison de titres au Japon, à certaines institutions financières définies par l'article 17-3 alinéa 1 du décret d'application de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities Dealers Association ainsi que de la Financial Futures Association du Japon. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, Succursale de Tokyo, n'accepte la responsabilité du contenu du document préparé par une entité non japonaise membre du groupe BNP Paribas que lorsqu'il fait l'objet d'une distribution par BNP Paribas Securities (Japan) Limited à des entreprises basées au Japon. Certains des titres étrangers mentionnés dans le présent document ne sont pas divulgués au sens de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers.

Hong-Kong : le présent document est distribué à Hong Kong par BNP Paribas Hong Kong Branch, filiale de BNP Paribas dont le siège social est situé à Paris, France. BNP Paribas Hong Kong Branch exerce sous licence bancaire octroyée en vertu de la Banking Ordinance et est réglementée par l'Autorité Monétaire de Hong Kong. BNP Paribas Hong Kong Branch est aussi une institution agréée réglementée par la Securities and Futures Commission pour l'exercice des activités réglementées de types 1, 4 et 6 [Regulated Activity Types 1, 4 et 6] en vertu de la Securities and Futures Ordinance.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site

<https://globalmarkets.bnpparibas.com>

© BNP Paribas (2015). Tous droits réservés.

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT

[voir le site des études économiques](#)

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN

voir la page [linkedin](#) des études économiques

OU TWITTER

voir la page [twitter](#) des études économiques



Bulletin édité par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS
Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34
Internet : www.group.bnpparibas.com - www.economic-research.bnpparibas.com

Directeur de la publication : Jean Lemierre / Rédacteur en chef : William De Vijlder



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change